

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

## 1 Intitulé du module 2020-2021 *Modèles et interventions psychosociaux*

**Code** S.ER.SO.2427.F.20 **Type de formation \***  
 Bachelor  Master  EMBA  DAS  CAS  Autres

<b>Niveau</b>	<b>Caractéristique</b>	<b>Type de module</b>	<b>Organisation temporelle</b>
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input type="checkbox"/> semestre d'automne
			<input type="checkbox"/> Autres

## 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** 6 ECTS **Langue(s)**  
 français

## 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

### Autres prérequis

## 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### Compétences visées

Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usagers et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

### Buts

Connaître et mettre en œuvre des modèles utilisés en ergothérapie auprès de populations concernées par une problématique de santé psychique.

Intégrer les modèles dans une démarche clinique, pour des clients principalement atteints dans leurs fonctions cognitives, affectives et psychosociales.

L'unité 1 regroupe des modèles transversaux qui peuvent être utilisés dans différents contextes et pour différentes populations.

L'unité 2 regroupe des interventions en ergothérapie explicitées dans un axe spécifique à des populations et/ou à des contextes.

### 5 **Contenu et formes d'enseignement \***

**Unité 1. Modèles transversaux, 3 ECTS** (F. Bernard, J. Desrosiers, N. Kühne, T. Mareda)

**Unité 2. Populations et contextes, 3 ECTS** (L. Decastel, J. Desrosiers, N. Kühne, T. Tarabori)

#### Modalités pédagogiques générales

Cours magistraux, lectures, discussions.

En cas d'absentéisme, l'enseignant·e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant·e·s. La participation aux laboratoires est obligatoire.

#### Unité 1. Modèles transversaux

38 périodes

1. Le contexte général des traitements en psychiatrie et interventions en santé mentale (4 périodes).

2. Les modèles cognitifs

Thérapie Cognitive et Comportementale (6 périodes).

Remédiation et réadaptation cognitive. Approches cognitives et troubles psychiatriques chroniques, les programmes et leurs spécificités (CRT, IPT, RECOS), la remédiation cognitive pour différentes populations (6 périodes).

3. Les modèles psychoaffectifs

Les modèles psychodynamiques. Historique et introduction aux principaux concepts, l'appareil psychique (points de vue topique, économique et dynamique), aspects psychopathologiques et thérapeutiques (6 périodes).

4. Les modèles psycho-sociaux

Le modèle systémique. Théorie générale des systèmes, cybernétique et théories de la communication, introduction aux principes de la thérapie systémique (6 périodes).

Le modèle de rétablissement (2 périodes).

La thérapie du milieu et le courant de la psychiatrie sociale (2 périodes).

L'analyse transactionnelle (4 périodes).

5. L'évaluation fonctionnelle en santé mentale, aspects théoriques (2 périodes).

#### Unité 2. Populations et contextes

48 périodes

Populations spécifiques présentant des troubles psychiques :

Ergothérapie auprès de personnes présentant des démences (16 périodes).

Ergothérapie auprès des adolescents (4 périodes).

Ergothérapie auprès des adultes et des personnes âgées présentant des troubles anxieux et de l'humeur (4 périodes).

Ergothérapie auprès des adultes et des personnes âgées présentant des troubles mentaux graves (4 périodes).

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

## 6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

### **Buts de l'évaluation**

Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours et la capacité de les mobiliser dans une démarche clinique.

### **Modalités d'évaluation**

#### **Unité 1. Modèles transverses**

Examen à distance de 3 heures en semaine 27. L'examen est un dossier à déposer via moodle; il consiste à analyser une des 5 vignettes fournies durant le semestre. La note au 1/10 de point compte pour la 1/2 de la note du module.

#### **Unité 2. Interventions pour des populations et des contextes spécifiques**

Dossiers réalisés par groupes de 4 étudiant-e-s, à rendre le lendemain des laboratoires de compétences de 8 périodes chacun. Le dossier 1 noté au 1/10 de point concernant l'évaluation fonctionnelle compte pour 1/4 de la note du module. Le dossier 2 noté au 1/10 de point concernant les activités en atelier compte pour 1/4 de la note du module. Toute absence à un laboratoire, même justifiée, entraîne la note 1 au dossier concerné.

## 7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Unité 1: examen écrit en semaine 33.

Unité 2: complément du ou des dossiers à la semaine 33.

## 8 **Remarques**

### **En première session**

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s d'enseignement avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiée-s. La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note des unités remédiées (notée-s au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de l'unité remédiée avec celle de l'unité ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un-e étudiant-e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque qu'une note inférieure à 4 est consécutive à 1 ou 2 absences aux laboratoires et que celle-ci est justifiée au sens de l'article 28 alinéa 3 ou 4 du règlement sur la formation de base à la HES-SO, le module n'est pas échoué, mais le ou les laboratoires doivent être repris, le ou les dossiers remis et validés en première session aussitôt que possible, éventuellement au semestre de printemps au terme de la formation.

### **En remédiation**

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant-e se présente à tous les examens du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant-e-s inscrit-e-s au module. De plus, lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

**9 Bibliographie**

- Bannigan K., W. & Fieldhouse J. (2014). *Creek's occupational therapy and mental health*. Churchill Livingstone Elsevier.
- Long C. & Cronin-Davis J. (Eds.). (2006). *Occupational therapy evidence in practice for mental health*. Wiley-Blackwell.
- Manidi M.-J. (Ed.), (2005). *Ergothérapie comparée en santé mentale et psychiatrie*. Cahiers de l'éesp, no 43.

**10 Enseignants**

F. Bernard  
L. Decastel  
J. Desrosiers  
N. Kühne  
T. Mareda  
T. Tarabori

**Nom du responsable de module \***

Julie DESROSIERS

**Descriptif validé le \***

31.08.2020

**Descriptif validé par \***

Martine BERTRAND LEISER